

**PROCES VERBAL DE L'A.G. ORDINAIRE**  
**du 21 Novembre 2009 à NARBONNE**  
**(Espace Liberté)**

Appel des CLUBS

Clubs représentés

Nom club	Dépt	Licences	Voix	Vote
PAULIGNAN MINERVOIS NATATION	11	116	4	4
CN CASTELNAUDARIEN	11	132	4	4
CLUB NAUTIQUE CARCASSONNE	11	196	5	5
CERCLE DES NAGEURS NARBON	11	159	5	5
CERCLE DES NAGEURS LIMOUXINS	11	365	9	9
CERCLE NAGEURS QUILLAN	11	67	3	3
AQUA CLUB TREBEEN	11	82	3	3
<b>AUDE</b>		1117	33	33
NAUTIC CLUB NIMOIS	30	1144	17	17
SP OLYM BAGNOLS MARCOULE	30	50	2	2
CERCLE NAUT.CEVENNES ALES	30	373	9	9
ASSOC SPORT VILLENEUVE	30	102	4	4
ASSO.NAUTIQUE ST GILLES	30	367	9	9
BEUCAIRE AQUATIC CLUB	30	108	4	4
<b>GARD</b>		2144	45	45
DAUPHINS FOOTBALL C.SETE	34	283	7	7
MONTPELLIER AGGLO.NATATION UC	34	265	7	7
ASPTT MONTPELLIER	34	220	6	6
DOCKERS CLUB SETOIS	34	207	6	6
CERCLE NAGEURS BITERROIS	34	234	6	6
MONTPELLIER PAILLADE NAT	34	184	5	5
CERCLE DES NAGEURS DE LUNEL	34	362	9	9
A A S S SECTION NATATION AGDE	34	153	5	5
DAUPHINS DE CLERMONT	34	96	3	3
UNION SPO.NAG.MONTPELLIER	34	9	1	1
MONTPELLIER NATATION SYNCHRO.	34	228	6	6
MONTPELLIER WATER POLO	34	121	4	4
<b>HERAULT</b>		2362	65	65
EVEIL MENDOIS NATATION	48	231	6	6
<b>LOZERE</b>		231	6	6
CANET 66 NATATION	66	497	11	11
CERCLE NAGEURS SAUV. ST ESTEVE	66	112	4	4
CERCLE NAGEURS ST CYPRIEN	66	169	5	5
PERPIGNAN ROUSSILLON O.N	66	49	2	2
CN.DE FONT-ROMEU/CERDAGNE	66	89	3	3
<b>PYRENEES-ORIENTALES</b>		916	25	25
<b>TOTAL</b>		6770	174	174

## Clubs absents

Nom club	Dépt	Licences	Voix	Vote
CLUB NAUTIQUE MONTREAL	AUDE	45	2	
CORBIERES MINERVOIS NATATION	AUDE	38	2	
NOUVELLE VAGUE	AUDE			
<b>AUDE</b>		83	4	<b>0</b>
LAUDUN L'ARDOISE AQUATIQUE CLUB	GARD	310	8	
AC DE LA GARDONNENQUE	GARD	6	1	
NC VIGANAIS	GARD	218	6	
ASSOC SPORTIVE SALINDRES	GARD	94	3	
DAUPHINS LA GRAND COMBE	GARD	13	1	
A C V VAUVERT	GARD	38	2	
<b>GARD</b>		679	21	<b>0</b>
AS LA VAGUE LODEVOISE	HÉRAULT	36	2	
PALAVAS NATATION SAUVETAGE	HÉRAULT	31	2	
LATTES NATATION MULTISPORTS	HÉRAULT	19	1	
FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE	HÉRAULT	48	2	
A S C BEZIERS NATATION	HÉRAULT	3	1	
BEDARIEUX NAUTIC CLUB	HÉRAULT	27	2	
CERCLE AQUATIQUE PISCINOIS	HÉRAULT	132	4	
ODYSSEUM NATATION	HÉRAULT	41	2	
<b>HERAULT</b>		337	16	<b>0</b>
CERCLE NAGEURS D'ATLANTIE	LOZÈRE	71	3	
LANGOGNE NATATION ET SAUVETAGE	LOZÈRE	12	1	
<b>LOZERE</b>		83	4	<b>0</b>
PERPIGNAN NATATION	P.O.	30	2	
AQUA SPORT ST CYPRIEN	P.O.	103	4	
CERCLE NAGEURS CERETANS	P.O.	63	3	
<b>PYRENEES-ORIENTALES</b>		196	9	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>		1378	54	0

**Nombre de voix représentées sur un total de 228 est de 174 voix. Le quorum est de 88**

### Membres du comité directeur présents :

Mmes Françoise JARROUSSE, Melle Ludivine CRUBELLIER, Anne SARRUS et Nathalie PFISZTER,

MM. Jean Marie APPENZELLER, Roger AZAM, Jean Paul BRUNETON, Marc CRUBELLIER, Eric DUMOTIER, Robert GIL, Dr. Yves JARROUSSE, Richard LAGRAVE, Gérard NURIT, Gérard PORTES, Roland PFISZTER, Michel PRECLOUX, Christian RICOME, Dominique TRAIN Jacky VAYEUR, Gérard VERNEREY.

### Membres invités présents :

MM. Thierry JAMET CTSC, Joseph BRITTO (CTR), Richard MARTINEZ (CTN) et M. Philippe LAUNE Président du CD48.

### Membre du comité directeur absent excusé :

M. Christian BAUER.

## I.- Accueil des personnalités présentes

Remerciements à Monsieur le représentant du Maire de Narbonne.

Excusée Madame GANCIA, Conseillère Générale,

Excusé Monsieur Gérard BESSIERES, Directeur Régional de la Jeunesse, Sports et de la Cohésion Sociale,

Excusé Monsieur Georges FRECHE, Président du Conseil Régional,

Excusé Monsieur Bertrand SADOURNY, Responsable des sports à la région.

## **2.- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

Ouvrons cette assemblée générale par une minute de silence pour tous ceux qui, cette année, nous ont quittés. Les plus humbles et généreux de tous, furent Monsieur Henri SERANDOUR, Président de la Fédération Française de Natation de 1981 à 1993, Président du Comité National Olympique et Sportif de 1993 au 29 mai 2009, décédé le jeudi 12 novembre à Dinard à l'âge de 72 ans des suites d'une longue maladie et Monsieur Edmond PORTES, Fondateur et Président d'honneur du NC Nîmois, qui nous a quitté le vendredi 1er mai 2009.

## **3.- Mot d'ouverture du Président**

Monsieur le Maire,

Messieurs et Mesdames les représentants du monde sportif

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs.

Le Président et les membres du Comité Régional vous remercient de votre présence à notre Assemblée Générale Elective et Ordinaire Annuelle de la saison 2008/2009 dans l'Aude à Narbonne, où furent organisés les Jeux Méditerranéens 93, ainsi que de nombreuses compétitions Nationales.

Mes remerciements vont également, au Président du Conseil Régional, au Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, au Président du CROS pour les aides, qu'ils nous apportent et qu'ils nous ont apporté.

La relecture d'anciens Procès Verbaux d'Assemblée Générale m'interpelle. Un extrait concernant la professionnalisation, évoqué en 1997

*« Le Président de la L.E.N. l'évoque dans un interview paru dans Magazine Info, le Président de la FFN, en a, à plusieurs reprises, fait allusion. Plus près de nous, certains Présidents de Club ont pris des engagements et des responsabilités en se donnant les moyens pour rétribuer 1 ou 2 salariés permanents. C'est l'amorce d'une forme de Professionnalisme avec ses contraintes et ses avantages.*

*Quelques dirigeants vont même au delà de cette situation souhaitant le « Tout Professionnel » sans avoir évalué les conséquences, sans se demander et s'interroger de savoir comment pourrait se pérenniser une telle orientation.*

*Ainsi des situations nouvelles apparaissent, aux ambitions justifiées des uns, s'opposent des objectifs inconsidérés des autres. L'intérêt particulier, donc des plus forts, écarte l'intérêt général, celui des plus faibles. Le court terme, l'immédiat même, font place au moyen et long terme. Aux valeurs communes, à la solidarité, succèdent l'individualisme, parfois même l'agressivité.*

*Cette forme de Société incivile où l'on a tendance à se recroqueviller sur soi-même, prend peu à peu le dessus sur la vie associative qui devrait rester un lieu privilégié de développement, d'apprentissage de la citoyenneté. »*

Quand est-il aujourd'hui, douze années plus tard ?

Les résultats des athlètes des disciplines de la Natation, de la Natation Synchronisée, du Water Polo, de l'Eau libre, des Maitres sont excellents et surtout toujours en progression avec une potentialité importante au niveau des jeunes.

Le développement de l'Ecole de Natation Française, le Nager Grandeur Nature, le Nager Forme Santé, le Savoir Nager est engagé et en progression depuis leur implantation dans la région.

Après la mise en place des emplois jeunes, de la convention collective du sport, du Contrat d'accompagnement dans l'emploi, la majorité des clubs ont bénéficié d'aide pour pourvoir leur club d'un ou de plusieurs entraîneurs rémunérés, en contrat CDI. La situation de l'emploi est plus stable, le positionnement de l'emploi est mieux respecté par les présidents de club. Le travail du bénévole, responsable par rapport à la loi est accepté. C'est une avancée dans le droit du travail, une régularisation pour la formation et la pérennisation de l'emploi.

Des conflits sont nés entre l'employeur et l'employé, le bénévole et le technicien.

Des conflits sont pérennisés dans le domaine de l'argent notamment celui de l'aphorisme d'élus, concernant bien sûr et comme toujours la gestion du budget et les réserves permettant au Comité d'engager des actions en amont des subventions.

Des conflits existent toujours et continuent à pénaliser le fonctionnement général de notre comité. Les temps de paroles lors des Comités Directeurs entre disciplines sont pour 80% de discourir, de corriger, de modifier, de demander à revoir, de changer les documents sportifs de natation course et de 20% pour le reste. Le Water Polo, La Natation Synchronisée, la Natation d'été et l'Eau libre sont les éternels oubliés. Le temps afin de réexposer tous les dossiers, aux nouveaux arrivés et aux anciens futés et rusés, un tantinet malins qui veulent tout savoir, alors que l'information a déjà été publiée ou figure sur le site. De ce fait, les ordres du jour ne sont pas tenus.

Il y a toujours l'opposition de personnes, qui contestent des décisions d'ensemble, créant un climat malsain ne permettant un développement serein.

Il y a toujours ceux qui critiquent, ceux qui s'emploient à faire progresser notre monde et ceux qui ne disent rien.

Il y a encore ce problème latent, logique, du club qui veut toujours être meilleur que l'autre. C'est l'éternel retour vers les grands clubs qui décident et les petits clubs qui subissent et survivent. Ces situations conflictuelles ne permettent pas de se fédérer et se mutualiser avec et malgré tous nos efforts.

L'avenir n'est pas rose. Les aides institutionnelles, les subventions sont en baisses et elles diminueront encore. Demain de nombreux clubs risquent de disparaître par manque de moyens, d'aides externes et de mutualisation, le sport n'étant plus mentionné dans les lois de décentralisation.

Des conflits, notamment dès la mise en place du parcours d'excellence, naitront, parce que le comité n'aura plus les moyens d'assurer certaines de ses missions.

Pourtant, notre rôle, notre investissement est de défendre les clubs, de les aider, de les soutenir, d'effectuer un travail fédérateur menant à une mutualisation pour s'épauler, s'entraider, alléguer les charges des uns et des autres.

Rien de changé dans les comportements, de notre société toujours incivile :

Que faire ?

Que faire aujourd'hui dans ce milieu quelque peu divisé ?

Que faire pour venir en aide aux clubs de différents niveaux ?

Que faire pour recréer et redynamiser l'ensemble de nos clubs ?

Que faire pour les accompagner ?

Que faire ?

Ces questions sont essentiellement posées pour vérifier si les orientations conviennent à tous. Le meilleur moyen pour le savoir serait :

⇒ De convenir pour des raisons d'équité, d'un rendez-vous "massif" d'un maximum de clubs de la région où, toutes les disciplines doivent-être représentées, afin de solutionner et entériner les nouvelles décisions à prendre pour la saison prochaine en amont de l'Assemblée Générale.

Afin :

- ⇒ De mener nos projets avec impartialité à partir de notre politique régionale.
- ⇒ D'harmoniser nos actions pour que tous les acteurs aient les mêmes avantages et les mêmes contraintes.

C'est avec passion, trop de passion que nous œuvrons pour la même cause.

« Les passions sont les vents qui enflent les voiles du navire ; elles le submergent quelquefois, mais sans elles il ne pourrait voguer. » Voltaire.

#### **4.- Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 15 novembre 2008 à Béziers, des P.V. des Comités Directeurs et des Commissions depuis l'AG 2008 à ce jour, sous réserve.**

Monsieur Henri Gastou, qui est contre l'approbation des PV, prend la parole pour une mise au point.

Monsieur Le Président du club de Lunel signale que cette prise de parole est illicite, n'étant pas notée à l'ordre du jour.

Le Président autorise Monsieur Henri Gastou à s'exprimer.

Sa prise de parole reprend les propos tenus et résumés concernant la gestion du personnel dans les Procès Verbaux des comités directeurs du 16 mai, 27 juin, du 12 septembre et du 17 octobre 2009 et demande une suite à donner concernant ses propositions.

S'ensuit une longue et désagréable discussion des uns et des autres sur les sujets évoqués.

Le Président rappelle sa réponse aux litiges émis par Monsieur Henri Gastou, notée au paragraphe 1 du dernier PV du Comité en date du 17 octobre 2009, tout en sachant que la gestion du personnel est sous la responsabilité du Président :

*« Il n'y a pas de commission des finances à proprement parlé, mais un contrôle des comptes effectué par deux ou trois contrôleurs. D'autre part, concernant la seconde interrogation de M Henri GASTOU, après transmission du dossier au Secrétaire Général et présentation au Directeur Administratif de la FFN, tout deux m'ont assuré après la lecture du dossier qu'au titre de Président j'étais parfaitement dans mon droit. Le Président tiens à signaler que ce problème de primes est un faux débat orchestré et que s'il faut régler ces primes, il le fera. A ce jour, il n'entend pas, prélever sur les comptes du comité le montant des primes puisque non prévues aux contrats de travail (Cf. Convention collective du Sport), à moins que le comité directeur ou tout autre organisme le demande. »*

Cette réponse ne convenant pas, des acteurs signifiant que les réponses de la FFN ne sont pas fiables, crédibles.

Monsieur Yves JARROUSSE demande que le Président Jacky VAYEUR prenne contact avec un juriste pour exposé le problème et obtenir une réponse.

Le Président n'en voit pas l'utilité puisqu'aucune démarche n'est engagée à l'encontre de cette situation et que s'il faut régler ces primes, il le fera.

Monsieur Henri GASTOU regrette que nos instances statutaires n'aient pas été saisies par ces propositions conformément à l'article 16.1. du R.I. fédéral (Rôle des Commissions), j'ai le brouillon il y a le 13<sup>o</sup> mois.

Monsieur Gérard VERNEREY membre de la commission indique que les précisions concernant ces primes ne figurent pas dans les commentaires notés sur le pré compte rendu de la commission élaboré par Monsieur Henri GASTOU.

Monsieur Yves JARROUSSE demande un vote pour entériner la décision de contacter un avocat juriste.

Pour clore ce long débat houleux et néfaste au bon déroulement de l'assemblée générale, le Président met au vote cette proposition. Sur 168 voix (suite au départ de DC Sétois) : 132 pour, 26 contre, 4 abstentions et 6 NPP.

Il est 10 heures 45, reprise de l'ordre du jour.

Mise au vote du P.V. de l'Assemblée Générale du 15 novembre 2008 à Béziers, des P.V. des Comités Directeurs et des Commissions depuis l'AG 2008 à ce jour :  
Contre 7 voix (Montpellier MANUC). Ces documents sont approuvés.

## **5.- Approbation des Rapports :**

Les rapports ainsi que tous les documents relatifs à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2009, vous ont été transmis il y a aujourd'hui plus de 15 jours. Les documents émis depuis vous ont été distribués ce jour avant l'Assemblée Elective.

### **Moral et d'activité (par le Secrétaire Général Richard LAGRAVE),**

Question de Lionel BARNADES : Qu'est ce que le comité veut faire pour les petits clubs ?

Richard LAGRAVE :

Les Actions de l'E.N.F., la présentation du concept, le conventionnement des clubs, la Formation des évaluateurs, et le démarrage des « Sauv'nage » et « Pass'port de l'eau ».

La labellisation - Explication de la ristourne aux clubs ayant demandés et mis en œuvre les orientations de la labellisation définies conformément aux directives. L'étude de la suite à donner aux des dossiers a été réalisée lors du bureau du 2/11/2009. A savoir que pour la saison 2009 sur les 17 clubs d'été ou d'hiver ayant demandés un label, 7 clubs recevront une aide d'un montant de 300,00 euros. Les clubs remplissant les conditions sont :

Le CN Saint Cyprien « Club Formateur NS», Canet Natation 66 « Formateur NC», Montpellier Paillade « Formateur EL», DFC Sète « Formateur WP», Montpellier ASPTT « Formateur NC», CNC Alès « Formateur NC» et le Nautic club Nîmois « Formateur NC ».

Le calendrier sportif et programme régional est élaboré pour que tous les clubs puissent y participer. Les calendriers et programmes départementaux sont établis par les commissions sportives départementales. Que faire de plus ?

Joseph BRITTO explique tout le bien des dynamiques que nous apporte la mise en place de l'E.N.F. dans les clubs.

Thierry JAMET expose les et la mise en action du programme de formation évaluateurs ENF et les orientations de la formation des Brevets Fédéraux (BF1 et BF2) avec un démarrage du BF1 courant décembre pour une vingtaine de stagiaires (attente retour des propositions des clubs).

Lionel BARNADES : Il faut faire remonter l'information.

Le Président : On ne peut laisser dire cela. Toutes les informations sur des actions proposées, définies, mises en œuvre, tous les P.V. et documents, communiqués, nouvelles, échos ou événements sont saisies sur le site par mes soins ou transmis aux correspondants des clubs par Richard.

Pour ce qui concerne les aides 2009, elles seront énoncées avec le bilan comptable.

Richard MARTINEZ : En mon nom, notion d'interface, ce qui m'ennuie c'est le positionnement du comité par rapport à la FFN. Les dynamiques c'est super bien. Mais, il faut créer une dynamique. On est assujéti aux règlements fédéraux. Je crois qu'il y a une vraie dynamique à mettre en place tout est vertical sans aucune identité.

Gérard PORTES : Vous m'avez élu au comité directeur. Il n'y a rien qui se passe au Comité directeur sur 4 points :

Le collectif, les jeunes entraîneurs ne sont pas écoutés,

Les Brevets fédéraux : rien n'est fait.

La Natation Synchronisée : Je me suis proposé. Monsieur Gérard NURIT m'a dit n'y va pas.

L'E.N.F. : On n'a pas tous les mêmes moyens. La FFN impose. Maintenant il paraît qu'ils vont repousser la date. Les papiers à rédiger. La saisie sur extranet à effectuer..., pour rien.

D'autre part, on n'a jamais parlé de projet financier (Interclubs masters 20,00 € d'engagements)...

**Monsieur LAGRAVE** prends la parole et propose que le Comité Directeur démissionne pour une durée d'un an afin de passer la main aux entraîneurs. Ainsi, l'an prochain il sera à votre place et aura l'opportunité de vous attaquez lui aussi. Il évoque la gravité des discours tenus, et ramasse ses documents.

Le Président signale que dans ces propos outranciers, il y a de nombreuses inexactitudes.

On ne finit jamais l'ordre du jour de nos comités directeurs (pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui). C'est pourquoi de nombreuses décisions sont prises en réunion du bureau et en bureau élargi. Les documents rédigés sont remis à chaque membre du Comité directeur. Certes pas toujours discutés, mais acceptés et adoptés par la majorité.

D'autre part, le bilan comptable et les règlements financiers vous seront présentés afin que vous les approuviez.

J'ajouterai que la critique est facile mais le travail à réaliser pour gérer le comité plus difficile. Richard LAGRAVE a bien raison d'exprimer sa colère, vous critiquez, proposez peu et aidez encore moins.

Thierry JAMET :

Le collectif a été plus qu'écouté, puisque que 90% de son projet figure au programme et règlement régional.

La formation, si le démarrage de l'action a pris du retard, c'est uniquement pour garantir son succès. De nombreux clubs sont intéressés et que de jour en jour la liste des candidatures s'allonge. Il y aura peut-être d'autres mesures à prendre pour sa mise en place.

Les dynamiques et les actions régionales : c'est méconnaître les champs des réalisations régionales. Il y a les sélections, déplacements aux Meetings pour les trois catégories d'âges que nous gérons. Pas facile d'avoir des cadres pour accompagner ses regroupements !. Il y a toutes les manifestations nationales fédérales et régionales (qui ont un coût) organisées pour permettre aux clubs de moins se déplacer.

Pour l'E.N.F. : il précise que l'échéance de 2012 est toujours valable et conseille de continuer la mise en œuvre pour ceux qui ont déjà démarré les passages des diplômés et de la mettre en place dans leur club pour les autres.

Colloques : Nous avons déjà essayé de mettre en place des rassemblements, colloques pour formation ou et discussion. Peu de personnes se déplacent. Quant le comité organise, ce n'est pas bien.

Gérard NURIT : Informe l'Assemblée que l'ensemble des présents au bureau élargi du 28 septembre 2009, souhaitent que ce soit une personne de la Synchro qui gère la Synchro, le Président laissant sa place à M. Gérard Portes uniquement pour la représentation du comité directeur au sein de cette commission.

Richard LAGRAVE : Je trouve que les clubs sont « des assistés » des comités départementaux et du comité régional.

Joseph BRITTO : Extrêmement peiné d'entendre ces critiques. Il souhaiterait plus de cohésion et d'entente pour construire et faire évoluer favorablement nos disciplines. Il connaît pour le vivre l'engagement des élus du bureau pour faire vivre notre sport, ou la majorité des décisions sont prises pour le bien de l'ensemble des clubs. Il signale en outre la progression constante de nombre de compétiteurs des disciplines de notre comité inscrit sur les listes de haut niveau en augmentation constante.

Philippe VERNAY, Président de Montpellier Paillade : En tant que Président, depuis 3 ans je n'ai pas eu l'occasion d'échanger avec les Présidents d'autres clubs, faire de propositions ...

Roland PFISZTER : informe des efforts faits pour communiquer avec des résultats peu encourageants.

Yves JARROUSSE : s'explique sur la charge des responsabilités et du travail à réaliser par les clubs et sur les actions faites par le comité. Il souligne l'engagement du Président et du Secrétaire Général pour administrer comme ils le font, notre comité et les en remercie.

Dominique UBEDA : Précise que pour la vitalité et la force de notre comité, un débat d'idées ou toute agressivité est à bannir, est nécessaire.

Mise au vote du rapport Moral : Approuvé à l'unanimité.

**Commission Natation Course (par Christian BAUER),**

Approuvé à l'unanimité.

**Commission Water Polo (par Jean-Marie APPENZELLER),**

Approuvé à l'unanimité.

**Commission Natation Synchronisée (par Jacky VAYEUR),**

Pas de rapport présenté cette année, Le Président relate l'excellente saison sportive 2009 des clubs régionaux avec des résultats et classements exemplaires. Il souhaite que la commission se mette en place le plus vite possible. L'élection de Magali FAUVEAU permettra de résoudre tous ces petits problèmes. Elle sera désignée comme il se doit à la présidence de cette commission.

**Commission Natation Estivale (par Marc CRUBELLIER),**

Approuvé à l'unanimité.

Jean Michel BALLARIN remercie le comité et Marc CRUBELLIER pour l'aide apportée à l'organisation de la Coupe de France Estivale des Régions à Quillan.

Le Président l'en remercie et signifie que la réception, la prestation étaient plus que parfaites. Les délégations régionales sont reparties ravis, enchantées de l'accueil réservé aux nageurs et dirigeants. Merci au club et à la ville de Quillan.

**Commission Natation en Eau Libre (par Ludivine CRUBELLIER),**

Approuvé à l'unanimité.

**Commission des Maîtres (par Dominique TRAIN),**

Approuvé à l'unanimité. (cf. voir le calendrier des Maîtres joint à l'envoi)

**Commission de Formation E.R.F.A.N. et E.T.R. (par Albane BOSC et Thierry JAMET),**

Approuvé à l'unanimité.

**Commission des Officiels (par Nathalie MIALANES et Robert GIL),**

Approuvé à l'unanimité.

**Commission Informatique (par Richard LAGRAVE)**

Approuvé à l'unanimité.

**Commission Nager Grandeur Nature, Savoir Nager, Nagez Forme Santé.**

Approuvé à l'unanimité.

**Commission Médicale (par le Docteur Yves JARROUSSE), prestation orale demandée en amont de l'A.G..**

Fait le bilan des championnats de France au niveau des nombreuses interventions et du contrôle Dopage.

Souhaiterait élargir la commission, Définit le profil longitudinal des examens médicaux que nos athlètes doivent passer pour être inscrits sur les listes.

**6.- Examen et Approbation des Comptes, du Bilan Financier de l'exercice 2008/2009, du règlement financier 2009 et des tarifs régionaux pour la saison 2009/2010.**

Présentation par le trésorier Jean Paul BRUNETON et par l'expert comptable.

Gestion bien tenue par notre trésorier Compte et bilan financier. Toutes les explications sont données par madame Tiffy, Expert Comptable, qui expose, renseigne, notifie compte par les comptes et le bilan financiers.

Question de Lionel BARNADES : Le Comité ne fait rien, ne nous aide pas, nous envisageons nous orienter hors fédération. Nous avons des Athlètes de haut niveau et de nombreuses difficultés financières pour les garder. Que compte faire le comité Régional ?

Le Président : Combien vous faut il pour que votre nageuse reste dans votre club ?

Lionel BARNADES : environ 13 000 euros.

Le Secrétaire Général souligne l'effort du Comité qui cette année versera la somme de 300,00 Euros aux clubs labellisés.

Le Président : Le comité régional ne peut aujourd'hui soutenir une politique de haut niveau, en même temps qu'une politique accès au haut niveau sachant que nos ressources ne suivront pas. Il suffit de faire le calcul pour tous les clubs de la région. Les athlètes régionaux inscrits sur les listes HN sont au nombre de 22. 35 athlètes sont inscrits sur les listes espoirs et une sur la liste

partenaire d'entraînement. Mission impossible sans mettre en danger l'existence de notre comité.

Il faut savoir que :

1.- Il y a aujourd'hui, des difficultés de gestion du Pôle Espoir au niveau des subventions du Conseil Régional. Le principe de diminuer l'aide du Comité régional en faveur du pôle Espoir, le manque d'informations sur le recrutement et les prévisionnels discutés lors des derniers comités directeurs ne sont pas acceptés par l'ensemble des élus du comité directeur, surtout que les nageurs de notre région sont moins nombreux que les extérieurs. Après rendez-vous au Conseil Régional avec Monsieur FINA en présence de Bertrand SADOURNY, il s'avère que les aides de la Région sont uniquement pour le pôle et non pour les nageurs régionaux sur le pôle. Le montant de cette aide environne les 10 000,00 €

2.- De plus les comités régionaux seraient dans l'obligation de verser les 5 000,00 € supplémentaires (ancienne aide FFN) à chacun des pôles soit 20 000,00 € (4 pôles).

3.- Le Conseil d'administration du CREPS de Montpellier a transmis une facture pro format du coût de la location des lignes d'eau d'entraînement des pôles. Pour le pôle Espoir la facture s'élèvera à 6 500 € pour l'année.

D'autre part il faut que vous sachiez que :

Le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon aide l'accession au haut niveau en 2009 par l'attribution de bourses ou aides personnalisées à hauteur d'un montant de 65 200,00 euros.

L'aide global de la région est de 128 200,00 € pour l'année 2009 en faveur de nos disciplines. Pour plus de renseignements, je tien à votre dispositions le document du financement régional de nos disciplines des 5 dernières années pour un montant de 682 000,00 €.

Vous pouvez comme d'autres clubs demander une aide au conseil régional, conseil général et à votre commune ou ville.

Les montants des engagements pour participation aux compétitions sont sujets à aucune augmentation.

Lecture du rapport des contrôleurs aux comptes.

L'expert Comptable renseigne et informe le Président suite à sa demande qu'il n'est pas nécessaire de prendre un commissaire aux comptes en exposant les critères.

Mise au vote pour l'approbation des Comptes, du Bilan Financier de l'exercice 2008/2009, du règlement financier 2009 et des tarifs régionaux pour la saison 2009/2010 : contre 17 voix (NC Nîmois)

Les Comptes, le Bilan Financier de l'exercice 2008/2009, le règlement financier 2009 et les tarifs régionaux pour la saison 2009/2010 sont adoptés.

## **7.- Approbation du Budget Prévisionnel 2009/2010.**

Pour les raisons citées ci-dessus en alinéa 1, 2 et 3, connues dernièrement, le prévisionnel sera refaire. Des décisions seront à prendre

1.- En ce qui concerne les aides supplémentaires à verser aux Pôles.

2.- En ce qui concerne la gestion du fonctionnement du Pôle Espoir de Font Romeu. Il n'y aurait ce jour que deux possibilités :

→ Réviser le mode de gestion : Ce serait le Comité Régional qui prendrait toutes les décisions relevant du pôle du recrutement à l'établissement des prévisionnels.

→ Ne plus assurer la gestion financière et administrative du pôle.

Le budget provisionnel est adopté à l'unanimité sachant qu'il devra être corrigé et représenté lors de la prochaine Assemblée Générale.

## **8.- Approbation des Calendriers Sportifs et des Règlements Régionaux de Natation Sportive, Natation Synchronisée et Water-Polo de la saison 2008/2009.**

Demande d'explications sur le calendrier Natation Corse et les grilles de qualifications. Renseignements donnés par Thierry JAMET.

Le calendrier sportif et les règlements régionaux de Natation Sportive, Natation Synchronisée et Water-Polo de la saison 2008/2009 sont approuvés à l'unanimité.

## **9- Examen des vœux**

## **10.- Intervention des personnalités présentes.**

## **11.- Désignation de la date et du lieu de la prochaine Assemblée Générale.**

La prochaine Assemblée Générale aura lieu en 2010 en Lozère à Saint CHELY d'APCHER.

## **12.- Remise des Récompenses Régionales année 2009.**

La remise des récompenses s'est effectuée en ouverture de l'Assemblée Générale Elective.

### **MEDAILLES D'OR (2)**

Monsieur Philippe LAUNE

Monsieur Jacky VAYEUR

### **MEDAILLES DE VERMEILLE (4)**

Madame Nathalie PFISZTER

Monsieur Joseph RANC

Madame Anne SARRUS

Monsieur Jacques TUSET

### **MEDAILLES D'ARGENT (8)**

Madame Vanessa CAILLAUD

Madame Martine RIEU

Mademoiselle Ludivine CRUBELLIER

Madame Jeanine DELLANORA

Madame Karine LAFFONT

Monsieur Didier JANIN

Monsieur Jean MAURAT

Monsieur Jean Manuel MURCIA

### **MEDAILLES DE BRONZE (14)**

Madame Valérie PAILHES

Madame Marie Claude GIROMPAIRE

Monsieur Jacques GAY

Madame Rose-Marie RODIERE

Madame Frédérique ROUANET

Monsieur Laurent BERNARD

Monsieur Sébastien ANDRIEUX

Mademoiselle Annabelle LE GALL

Monsieur Michel DALLISON

Madame Ghyslaine FIRMIN

Mademoiselle Emeline ITHIER

Monsieur Bruno DUMAS

Monsieur Gilles MOREAU

Monsieur Vonnick DUVAL

Avant de clore l'assemblée Générale, le Président demande aux élus présents de bien vouloir entériner la décision prise en comité directeur de se séparer d'Audrey LACAZE par manque de moyens financiers, en poste dans notre comité depuis 3 ans, (un an sous contrat d'apprentissage et deux ans sous contrat d'accompagnement dans l'Emploi), contrat de travail CAE prenant fin le 31 décembre 2009.

Monsieur Yves JARROUSSE signifie au Président que ce n'est pas nécessaire de voter cette question.

Effectivement toutes décisions concernant le personnel sont prises par le Président et le Secrétaire Général. Le Président souhaite simplement faire prendre ces dispositions par l'AG suite à la question posée en ce début de réunion qui ne dépendait pas de la même façon d'un vote en AG.

Adopté à l'unanimité

L'assemblée Générale Ordinaire Annuelle est levée à 13 heures 35

Le Secrétaire Général  
Richard LAGRAVE

Le Président  
Jacky VAYEUR